



AGENT D'EXPLOITATION PORTUAIRE/SURVEILLANT DE PORT

DIRECTION DES ROUTES ET DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Service des ports de Villefranche sur Mer

Section exploitation plan d'eau des Ports

Poste à pourvoir au plus tôt

Cadre d'emplois préférentiels des agents de catégorie B avec détachement dans la filière technique à la prise de poste ou contractuel

Le Département assure des missions d'autorité portuaire et d'autorité investie du pouvoir de police portuaire définies par le code des transports sur les deux ports de Villefranche sur Mer : les ports de la Darse et de la Santé. Il met en œuvre une politique de développement des activités et d'aménagement de ces deux sites en liaison avec les services de l'État.

Missions et activités : Au sein d'une équipe composée de 17 agents, l'agent d'exploitation portuaire et/ou surveillant de port :

- Sous l'autorité du chef de service et du commandant des ports, est en charge des missions de police portuaire et de sûreté portuaire telles que définies dans le code des transports,
- S'assure du respect des règlements en vigueur sur le domaine portuaire, et en particulier : Règlements de police ; Règlements de sécurité ; Prerogatives environnementales ; Plan de prévention des risques, Sûreté portuaire (accueil de croisiéristes en zone ISPS),
- Veille tout particulièrement à la sécurité du plan d'eau et des terre-pleins, il rédige des constats et procédures relatives au non-respect des règles en vigueur,
- Est responsable de la diffusion de l'information nautique auprès des utilisateurs du plan d'eau.
- Place, amarre, déplace, enlève les navires et vérifie leur amarrage et leur flottabilité, participe aux mouvements du bassin de radoub, à l'entretien des espaces extérieurs,
- Est en capacité pour intervenir en cas de pollution marine et connaît les matériels en service,
- En relation avec l'accueil de la capitainerie, renseigne sur les disponibilités des places de port,
- Effectue les opérations courantes de maintenance des infrastructures portuaires : pontons, quais, supervise les interventions sous-marines d'inspection, tiens à jour le registre des interventions effectuées,
- Est en contact avec les usagers, il porte de fait une tenue appropriée et distinctive de ses fonctions,
- Est en liaison avec les acteurs institutionnels du secteur, et en particulier : police municipale, DDTM, police nationale, gendarmerie, service des phares et balises, SHOM, etc.
- Assiste l'équipe chargée de l'exploitation opérationnelle et commerciale des ports.

Compétences et qualités attendues :

- Permis côtier
- Pratique anglais (et italien souhaitée).
- Capacités physiques (manœuvres et manutentions sur plan d'eau).
- Esprit d'équipe, bon relationnel, rigueur, réactivité, prise d'initiative et force de proposition.
- Maîtrise des outils informatiques (Excel, Word, Powerpoint ...) et idéalement application informatique métier (Magelan).
- Pratique des outils de communication portuaire (VHF ...).
- Connaissance et expérience dans le domaine maritime et des navires de plaisance.
- Eventuellement, notions sur la sûreté nationale,
- Idéalement, compétence en plongée sous-marine en bouteille,

Attribut du poste :

- Temps de travail : conforme au projet de service des ports. Régime de travail à 6 jours (5 jours travaillés du lundi au samedi), et certains dimanches dans le cadre de roulements dans le service. Il bénéficie d'astreintes/semaines et peut être soumis à des contraintes horaires particulières liées à l'activité, notamment à la croisière (amplitudes pouvant aller de 6h à 22h).
- Cotation IFSE famille B

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le poste auprès de :
Philippe CHIFFOLEAU (SDA) : 06.64.05.21.70 (DRH) :
pchiffolleau@departement06.fr

Candidature à adresser sur portvillefranchedarse@departement06.fr accompagnée impérativement d'un CV

Entretien sur sélection, après analyse du CV, en fonction des compétences requises



AGENT D'ACCUEIL DES PORTS

DIRECTION DES ROUTES ET DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Service des ports de Villefranche sur Mer

Section administrative et financière

Cadre d'emplois préférentiels des agents de catégorie C avec détachement dans la filière technique à la prise de poste ou contractuel

Poste à pourvoir au plus tôt

Le Département assure des missions d'autorité portuaire et d'autorité investie du pouvoir de police portuaire définies par le code des transports sur les deux ports de Villefranche sur Mer : les ports de la Darse et de la Santé. Il met en œuvre une politique de développement des activités et d'aménagement de ces deux sites en liaison avec les services de l'État. La section administrative et financière est en charge de l'accueil des usagers, du suivi des contrats de stationnement sur le plan d'eau et les aires de carénage, du suivi de la comptabilité et de la régie et la gestion du domaine public, du suivi administratif et logistique.

Missions et activités : Au sein d'une équipe composée de 5 agents, l'agent d'accueil, sous l'autorité du responsable de section :

- Assure le premier niveau d'information aux usagers et les mets en relation au besoin avec les services ou partenaires compétents ;
- Assure l'interface entre les services de la collectivité et les usagers ;
- Exerce la mission de régisseur (d'avances et de recettes) ;

Compétences et qualités attendues :

- Pratique de l'italien et de l'anglais indispensable.
- Esprit d'équipe, bon relationnel, rigueur, réactivité, prise d'initiative et force de proposition.
- Maîtrise des outils informatiques (Excel, Word, Powerpoint ...) et aisance numérique.
- Expérience souhaitée sur la maîtrise des outils de communication portuaire (VHF ...) et logiciel métier Magellan.
- Maîtrise des opérations d'encaissement, facturation.
- Notions de comptabilité et droit public notamment dans le domaine des autorisations d'occupation du domaine public,
- Connaissance du domaine maritime et expérience souhaitée sur un poste similaire.

Attribut du poste :

- Temps de travail : conforme au projet de service des ports. Régime de travail à 6 jours (5 jours travaillés du lundi au samedi), et certains dimanches dans le cadre des roulements d'équipe dans le service.
- Cotation IFSE famille A

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le poste auprès de :

Philippe CHIFFOLEAU (SDA) : 06.64.05.21.70 (DRH) :

pchiffolleau@departement06.fr

Candidature et CV à adresser à la Régie des Ports de Villefranche

portvillefranchedarse@departement06.fr

Entretien sur sélection, après analyse du CV, en fonction des compétences requises



LE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

RECRUTE

POUR SA DIRECTION DES ROUTES ET INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS Régie des Ports de villefranche

UN(E) AGENT(E) COMPTABLE ET FINANCIER(H/F) ET REGISSEUR

Poste à pourvoir au plus tôt

Le Département assure des missions d'autorité portuaire et d'autorité investie du pouvoir de police portuaire définies par le code des transports sur les deux ports de Villefranche sur Mer : les ports de la Darse et de la Santé. Il met en œuvre une politique de développement des activités et d'aménagement de ces deux sites en liaison avec les services de l'État. La section administrative et financière est en charge de l'accueil des usagers, du suivi des contrats de stationnement sur le plan d'eau et les aires de carénage, du suivi de la comptabilité et de la régie et la gestion du domaine public, du suivi administratif et logistique. Le service fonctionne en mode budget annexe lui permettant d'établir le coût réel des prestations fournies aux usagers.

Missions :

Sous l'autorité du chef du service des ports de Villefranche, l'agent(e) comptable et financier pouvant idéalement intégrer les missions de régisseur est polyvalent(e) et apporte une aide permanente en termes, de restitution de l'information financières, de suivi des dossiers et des indicateurs d'activité dans son domaine.

- ◆ Il assure le contrôle et la qualité comptable des recettes et des dépenses et plus particulièrement, la comptabilité des engagements juridiques du service (établissement et notification des lettres et bons de commande et des projets de décompte...), saisie des écritures comptables, liquidation des engagements, pré-mandatation, émission des titres de recette et des avis à payer portant sur des prestations de service effectuées par le port aux usagers et les redevances perçues au titre des occupation temporaire du domaine public,
- ◆ Il assure les opérations de paiement de dépenses (régisseur d'avances) et/ou d'encaissement de recettes (régisseurs de recettes), tenue du grand livre,
- ◆ Il coordonne et suit les différents marchés du service. Il gère et prépare, le suivi et le traitement des dossiers subventionnés, des conventions en dépenses et en recettes ;
- ◆ Il est assisté des agents d'accueil en contact avec les usagers des ports sur les opérations courantes de gestion des contrats, de facturation et de paiement (espèces, chèques, cartes bleues),
- ◆ Il assure le contrôle de l'ensemble des documents comptables ;
- ◆ Il élabore des requêtes et des tableaux de bord financiers périodiquement et à la demande pour le contrôle de gestion, l'aide à la décision et les bilans financiers. Il assure une veille juridique dans son domaine de compétence ;
- ◆ Il soutient, aide, forme et renseigne dans son domaine les agents du service des ports.

Profil :

- ◆ Vous êtes de formation comptable ;
- ◆ Vous avez des connaissances en commande publique ;
- ◆ Vous êtes à l'aise dans un environnement numérique et idéalement sur le logiciel métier « Astre » ;
- ◆ Vous êtes autonome, impliqué(e) et avez le sens de l'organisation ;
- ◆ Vous faites preuve de rigueur et de méthode ;

Poste à temps plein basé à Villefranche sur Mer
Contrat à durée déterminé (4 mois) pouvant être prolongé
Rémunération et régime indemnitaire statutaires.

Si vous êtes intéressé(e), merci de déposer votre dossier de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et dernier arrêté de promotion d'échelon) sur notre site www.departement06.fr et au Port de Villefranche Darse à l'attention du directeur Philippe Chiffolleau sur portvillefranchedarse@departement06.fr